ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 245 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE nul n'est censé ignorer la loi;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement se doit de donner les outils nécessaires afin de s'informer des règlements et lois du Québec;

CONSIDÉRANT QUE sans cet outil de références, le chasseur / pêcheur ne peut pas s'informer des règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que certaines informations soient disponibles sur le site internet du ministère, il est difficile de trouver l'information recherchée et encore plus si l'utilisateur est au fond des bois sans accès internet;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, en tant que chasseur et pêcheur du Québec, demandons aux personnes concernées de remettre en circulation le livre des règlements de la chasse et de la pêche du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

André Villeneuve, Berthier

17 avril 2013
Date de signature de l'extrait